



Réflexion

sur

Plan de développement durable du Québec

Inspiré de la réflexion d'Ana Mattos
Agente de développement durable au CREGÎM

Avril 2005

Réflexion déposée aux Îles-de-la-Madeleine le 29 avril 2005
dans le cadre de la tournée de consultation publique sur la démarche de développement durable

Présentation de l'organisme

En novembre 1995, le Conseil Régional de l'Environnement de l'Est du Québec (CREEQ), fondé en avril 1977, devient deux CRE distincts soient :

Le Conseil Régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) et le Conseil Régional de l'Environnement du Bas St-Laurent (CREBSL).

Le CREGÎM est un organisme sans but lucratif voué à la protection de l'environnement. De par ses actions, il informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers environnementaux et de développement durable afin que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine puisse se développer tout en protégeant ses ressources naturelles. Le CREGÎM œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, développement durable, etc.).

Son siège social : **106-A Port-Royal, suite 103, Bonaventure, Québec, G0C 1E0.**

(418)534-4498 Tél. (418)534-4122 Téléc. 1-877-534-4498 Sans frais.

cregim@globetrotter.net courrier électronique

Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) du Québec existent maintenant depuis plus de 25 ans. Présents aujourd'hui dans toutes les régions du Québec¹, ils ont le mandat fort important et pertinent de promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement de chacune des régions du Québec. Le CREGÎM est présidé par M. Pierre Desmeules, et dirigé par Mme Caroline Duchesne.

¹ À l'exception de la région Nord du Québec

Réflexion du CREGÎM

Avant tout, le CREGÎM désire souligner le grand travail que notre ministre Thomas J. Mulcair et son équipe de travail ont réalisé et continuent de réaliser à travers le Plan de développement durable du Québec. C'est un pas significatif dans l'évolution de la société québécoise et une belle évolution vers l'harmonie souhaitée pour les générations futures.

Le développement durable et nos sociétés modernes

La mise en application du Plan de développement durable impliquera certainement un changement de mentalité de la part de la société dans son ensemble. Auparavant, une remise en question de notre modèle actuel de société doit être réalisée; ce qui constitue une démarche logique vers l'intégration du concept de *développement durable*. À l'heure actuelle, on réalise que le modèle des sociétés modernes est dangereusement non-durable. La déforestation, les changements climatiques, le déclin de la biodiversité, la pollution de l'air et de l'eau, la désertification des sols sont des alarmes qui sonnent de plus en plus fort. Également, les problèmes de l'Homme lui-même et de sa quête pour trouver son bien-être deviennent de plus en plus présents dans notre société.

Si cette remise en question sur notre vision d'épanouissement d'une société n'est pas réalisée collectivement, nous passerons à côté de l'essence fondamentale sur laquelle repose les principes d'un développement durable. Si le changement à faire doit être **durable**, nous devons faire la révision profonde de nos choix de société et de saisir les raisons qui nous amènent à parler aujourd'hui de développement durable. L'émergence authentique d'une nouvelle vision nous guidera vers des choix plus harmonieux pour notre société.

Question

Sommes-nous en train de construire un autre modèle de société fondé sur une autre vision ou sommes en train d'adapter de beaux concepts à notre modèle actuel? Le CREGÎM aimerait connaître mieux vos pensées et vos intentions en relation avec ce Projet de Société.

Solution

Ce plan est un Projet de Société, et celle-ci, la société, doit en être la complice privilégiée. Cette complicité de la part de tous et chacun est primordiale à la mise en œuvre harmonieuse et à la réussite de ce projet. Nous devons tous se sentir concernés personnellement par ce changement de cap, et nous devons tous surveiller ceux qui voudraient en faire fi.

Le CREGÎM croit que le Plan de développement durable du Québec devrait, par conséquent, être accompagné d'une importante campagne d'information et de sensibilisation, orientée sur les sujets suivants :

- Expliquer ce qu'est le développement durable, et comment le Gouvernement entend agir pour modifier lui-même ces façons de faire afin d'être cohérent avec son discours.
- Nous devons tous changer quelques habitudes de vie afin de participer à l'effort collectif de développement durable.
- Donner des exemples concrets de choix et habitudes de vie qui cadrent avec la nouvelle orientation de la société québécoise.
- Nos choix, particulièrement au moment d'acheter, constitue notre arme la plus puissante pour engendrer des changements qui cadrent avec le développement durable.
- Encourager les entreprises respectueuses de l'environnement et qui intègrent des notions de développement durable dans la gestion de leur source d'exploitation (gestion des ressources naturelles) ou dans la fabrication de leur produit.
- Encourager les achats locaux et régionaux afin de diminuer les effets néfastes du transport longue distance, ce qui offrira du même coup, un support à l'économie de chaque région.

Texte complémentaire

La conscience de nos propres mythes

Nos choix de vie sont avant tout le reflet de la façon dont nous percevons le monde. Cette perception est issue des valeurs, croyances et pratiques d'une culture donnée. Cette interprétation se fonde sur les mêmes bases qu'une culture se perçoit elle-même, c'est-à-dire, notre façon de percevoir et comprendre le monde est carrément culturelle.

Dans ce contexte, réviser les symboles culturels que nous utilisons pour donner un sens au monde semble urgent. Nous devons changer de perception et non pas se contenter d'ajouter de beaux concepts à notre vocabulaire. Notre perception est fondée sur la compréhension que nous avons des choses. Et notre compréhension est fondée sur nos *mythes*. Ceux-ci sont à leur tour fondés sur ce que notre famille et les gens qui nous entourent nous ont transmis, depuis notre enfance, sur le sens du monde.

Nos mythes culturels sont à la base de nos choix de vie. La perception que l'Homme moderne a de lui-même, est évidemment à la base de ses choix de vie. Nos choix écologiques sont le reflet direct de la compréhension que nous avons, comme personne et comme société, de nous-même et de ce que signifie pour nous le « bien-être ». La façon dont nous nous percevons détermine directement la relation que nous entretenons avec nous-même et notre environnement.

La vision occidentale du monde

Les préceptes (ou les mythes) de la vision occidentale moderne trouvent leurs fondements dans les notions de **progrès**, de **développement**, de **technologie** et de **science**.¹ Ainsi, le **système économique** occupe une place centrale dans cette vision. Dans la situation actuelle, l'Homme se voit comme étant une entité indépendante, différente à l'entité *environnement*. Il a oublié que sa propre entité se définit intrinsèquement par rapport à la nature, aux autres et à lui-même.

L'Homme de l'Occident a une tendance significative à toujours vouloir améliorer son environnement, soit la nature, les autres ou lui-même. L'environnement est souvent perçu comme un potentiel à améliorer ou comme un obstacle à la réalisation de ses aspirations. Cette perception le motive à vouloir transformer, organiser et gérer l'environnement, lui permettant d'en tirer profit individuel et justifiant ainsi son mythe du « développement » et du « progrès ».²

¹ Vachon Robert, « Beyond the religion and culture of human rights, the nation state and the rule of law », *INTERculture*, Interculturel Institut of Montreal, Issue No. 143, 2002, p. 6

² Vachon, Robert, « The Mohawk nation and its communities », *Revue INTERculture*, Interculturel Institut of Montreal, Issue No. 114, 1992, p.5

Pour atteindre ce progrès, il est nécessaire d'accélérer la « machine économique » en stimulant la croissance et en augmentant sans cesse la production. Quand la « machine économique » s'accélère, c'est davantage d'énergie, de matériaux, d'information qu'elle exige; c'est aussi davantage de déchets qu'elle rejette dans le milieu naturel.³ Alors, l'accumulation de capitaux (matériel et financier) et l'accumulation du capital-savoir (techniques, savoir-faire) deviennent des priorités de la société et constituent des moyens pour son développement strictement économique. Ce modèle de développement est devenu une composante centrale de la vision occidentale, et c'est ce modèle que nous tentons d'implanter aux pays du sud pour les « aider à se sortir de la pauvreté ». On parle ici uniquement de la pauvreté matérielle, celle que l'Occident peut facilement percevoir.

Système économique

L'un des aspects les plus importants de la vision occidentale est celui du système économique qu'elle valorise. Ce dernier est issu de la science économique néoclassique. Selon cette science, l'Être humain a une multitude de besoins qu'il doit combler pour atteindre son « bien-être ». Cependant, ce modèle économique n'a pas pris en compte la capacité des écosystèmes à supporter les pressions provenant des activités de l'Homme. Par exemple, la production de matières résiduelles a aboutie en peu de temps à une croissance inattendue où même les efforts actuels de récupération ont de la difficulté à diminuer de façon significative la production de déchets. L'Homme, de plus en plus exigeant, a réussi à créer, l' « Ère du jetable ». ***Il y a là, matières résiduelles à réflexion...***

³ Rosnay, Joël de, *Le macroscope : Vers une vision globale*, Paris : Éditions du Seuil, 1975, p.39